

REFERENDUM

Chers Résidents,

Vous êtes certainement informés que des **intrusions quotidiennes, certaines agressives** (jets de pierres depuis la rue) ont eu lieu depuis l'ouverture de la piscine.

Le Conseil Syndical a du prendre des mesures de sécurité en toute urgence pour assurer notre tranquillité sur le mois de juillet.

Dans l'attente de travaux de rehaussement de clôtures, qui ne pourront intervenir que suite à la fermeture de la piscine, le Conseil Syndical souhaiterait poursuivre les mesures mises en place sur le mois d'août.

Nous souhaiterions donc connaître votre avis par voix référendaire pour la poursuite de ces mesures, puisque cela représente un coût d'environ 6.500,00 euros à répartir par appartement (**6,77 euros/mois par appartement ou 0,065€/tantième**). Nous pensons cependant que ces prestations non budgétisées en 2015 ne nécessiteront pas d'appel de fonds supplémentaires.

Vous trouverez dans votre boîte aux lettres un bulletin de vote que nous vous demandons de bien vouloir compléter et déposer dans la boîte aux lettres du Conseil Syndical (N° 421) avant le 27 juillet 2015.

**LA SECURITE NOUS CONCERNE TOUS
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !**

11/07/2015, CONSEIL SYNDICAL

